



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LI120000948

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration publique

Présentation de la mention

La licence d'Administration publique de l'Université de Tours a vu le jour en 1996. Son but est de préparer les différents concours de la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière. Elle concerne essentiellement deux publics. D'une part, elle s'adresse aux étudiants qui souhaitent une réorientation en L3 favorisée par une formation pluridisciplinaire afin de mieux se préparer aux différents concours de la catégorie A. Elle vise l'acquisition des connaissances et des méthodes appropriées aux diverses épreuves de ces concours. Elle peut faciliter l'accès à une préparation concours niveau master. D'autre part, elle complète la formation d'étudiants issus de formation littéraire ou scientifique en leur donnant les bases juridiques nécessaires à la réussite aux concours. Outre la mise à niveau et l'actualisation des connaissances, la licence d'Administration publique propose l'acquisition de la méthodologie des concours avec des travaux sur annales et des entraînements réguliers aux épreuves des concours.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	17
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	SO
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'Administration publique ne se retrouve au niveau régional qu'à l'Université de Tours. Elle attire des étudiants de l'ensemble de la région. Elle favorise l'apparition d'un pôle réunissant licence d'Administration publique et Institut de préparation aux concours administratifs dans le domaine de la préparation aux différents concours de la fonction publique.



Le contenu des enseignements est en adéquation avec la préparation à ces concours, mais l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pourrait être davantage favorisée.

Si les procédures d'évaluation sont satisfaisantes pour les étudiants, elles pourraient être améliorées pour ce qui concerne l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont assurés par une bonne information sur les concours et sur leurs dates. L'information constante peut ainsi aider les étudiants à mieux élaborer leur projet professionnel. Des enseignements de mise à niveau offrent des opportunités à des étudiants venus d'horizons variés.

La licence d'Administration publique se caractérise cependant par des effectifs qui restent faibles, entre 10 et 22 étudiants au maximum. Pour l'année 2010 on compte seulement 17 étudiants. Il serait sans doute possible d'étoffer cet effectif, ce qui ne semble pas irréalisable en raison d'un quasi-monopole pour l'ensemble de la région. Même si les départs de fonctionnaires ne sont que partiellement remplacés, le nombre total d'emplois offerts aux concours reste important.

Par ailleurs, il serait souhaitable de pouvoir améliorer le pilotage de la licence sur lequel, d'ailleurs, il n'existe pas de renseignements. Une accélération de la mise en place de l'évaluation de l'enseignement par les étudiants ainsi qu'une évaluation de la formation par les étudiants serait de nature à en permettre l'amélioration. Il conviendrait d'avoir un meilleur suivi du devenir des étudiants. Le devenir des étudiants n'est pas suffisamment renseigné aussi bien pour ceux qui réussissent aux différents concours que pour ceux qui échouent. La faiblesse des effectifs devrait pourtant être de nature à favoriser la recherche de ces renseignements. De même, le pilotage de la licence semble insuffisant et l'on est peu renseigné sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique.

- Points forts :
 - Seule formation de ce type au niveau régional.
 - Préparation en adéquation avec les objectifs de préparation aux concours.

- Points faibles :
 - Faiblesse de l'attractivité.
 - Des procédures d'évaluation des enseignements et des formations qui pourraient être améliorées.
 - Information limitée sur le devenir professionnel des étudiants et les taux de réussite aux différents concours.
 - Pas d'informations sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

L'attractivité de cette licence devrait être sérieusement examinée. Il conviendrait également d'avoir un meilleur suivi du devenir des étudiants. De même, et ce n'est pas sans lien avec la précédente recommandation, une amélioration du pilotage de cette licence semble s'imposer.